

Carte 68 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période automnale au sein de l'AEI – écoute passive (source : NCA Environnement)

Synthèse des résultats en période printanière

Au cours des quatre sorties nocturnes réalisées en période des transits printaniers, 16 espèces de chiroptères ont été détectées dans l'aire d'étude immédiate.

• Activité chiroptérologique

Le cortège recensé est largement dominé par la Pipistrelle commune qui représente plus de 75% de l'activité totale constatée en termes de contacts bruts (6 700 contacts). 2 autres espèces ont été contactées régulièrement la Pipistrelle de Kuhl (17,07% avec 1 526 contacts) et la Barbastelle d'Europe (5,97% avec 534 contacts). Les autres espèces ont été enregistrées de manière plus ponctuelle, voire anecdotique. L'activité chiroptérologique est bien plus faible durant le transit printanier que durant le transit automnal, environ 2 fois moins de contacts, mais les espèces les plus représentées restent inchangées.

Néanmoins, comme toutes les espèces de chiroptères n'ont pas la même détectabilité, il convient de pondérer l'activité de chaque espèce en intégrant la variation de détectabilité, en appliquant un coefficient pondérateur (BARATAUD M., 2015). Les résultats obtenus issues des écoutes passives sont présentés dans le tableau ci-contre.

Concernant l'activité passive, la Pipistrelle commune domine les effectifs avec près de 71,87% de l'activité globale (environ 51,95 contacts / heure). Parmi les autres espèces, deux présentent une activité supérieure à un contact par heure : la Pipistrelle de Kuhl (12,278 contacts / heure) et la Barbastelle d'Europe (7,147 contacts / heure).

Les espèces à forte détectabilité comme la Noctule commune et la Noctule de Leisler (respectivement 100 et 80 mètres de distance) présentent une activité inférieure à moins d'un contact par heure, et leur activité est considérée comme faible.

En conclusion, les Chiroptères ne sont pas très actifs sur la zone au printemps. On remarque toutefois une forte activité pour la Barbastelle d'Europe et la Pipistrelle commune ponctuellement sur la saison.

Espèces	Distance de détection (m)	Coefficient pondérateur	Contacts cumulés (passif)	Activité globale (contact s/h)	% Activité globale
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	15	1,67	496	7,147	9,79%
Grand Murin - <i>Myotis myotis</i>	20	1,25	5	0,054	0,07%
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	2,5	6	0,129	0,18%
Minioptère de Schreibers - <i>Miniopterus schreibersii</i>	30	0,83	3	0,021	0,03%
Murin à oreilles échanquées - <i>Myotis emarginatus</i>	10	2,5	6	0,129	0,18%
Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i>	15	1,67	19	0,274	0,37%
Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i>	15	1,67	4	0,058	0,08%
Murin sp. - <i>Myotis sp.</i>	15	1,67	5	0,072	0,10%
Noctule commune - <i>Nyctalus noctula</i>	100	0,25	19	0,041	0,06%
Noctule de Leisler - <i>Nyctalus leisleri</i>	80	0,31	18	0,048	0,07%
Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i>	20	1,25	10	0,108	0,15%
Oreillard roux - <i>Plecotus auritus</i>	20	1,25	1	0,011	0,01%
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	5	6	0,259	0,35%
Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	25	1	6021	51,95	71,87%
Pipistrelle de Kuhl/Nathusius - <i>Pipistrellus khulii/nathusii</i>	25	1	1423	12,278	16,81%
Pipistrelle de Kuhl - <i>Pipistrellus kuhlii</i>	25	1	23	0,198	0,27%
Pipistrelle pygmée - <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	25	1	3	0,026	0,04%
Oreillards sp. - <i>Plecotus sp.</i>	20	1,25	1	0,011	0,01%
Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	40	0,63	41	0,223	0,31%

Tableau 48 : Activité globale pondérée par espèce au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)

• Répartition spatiale de l'activité

La répartition de l'activité au sein de l'aire d'étude immédiate a été évaluée à l'aide des activités pondérées moyennes de chaque espèce sur un point d'écoute donné, en distinguant l'écoute active de l'écoute passive, afin d'avoir une comparaison plus homogène.

Les cartes ci-dessous permettent de mettre une forte activité en écoute active au niveau des points 1, 2 et 10. Le reste des points présente une activité bien plus faible avec moins de 60 contacts par heure. En écoute passive, trois points se distinguent avec une forte activité : les points 12, 13 et 14. Ici encore, les chiroptères semblent être davantage présents au niveau des haies multistrates et à proximité des boisements, dont ils se servent comme corridors. Les points situés en pleine culture sont au contraire peu fréquentés.



Carte 69 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période printanière au sein de l'AEI – écoute active (source : NCA Environnement)



Carte 70 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période printanière au sein de l'AEI – écoute passive (source : NCA Environnement)

Synthèse des résultats en période estivale

Au cours des six sorties nocturnes réalisées en période des transits printaniers, 18 espèces de chiroptères ont été détectées dans l'aire d'étude immédiate.

• Activité chiroptérologique

Le cortège recensé est largement dominé par la Pipistrelle commune qui représente plus de 70% de l'activité totale constatée en termes de contacts bruts (14 151 contacts). La Pipistrelle de Kuhl vient derrière avec près de 20% des contacts. A elles seules, ces deux espèces représentent environ 91% des contacts. Ces deux espèces sont très communes dans notre région et sont peu exigeantes en termes d'habitats fréquentés. De plus, elles disposent d'une bonne détectabilité (25m). Les autres espèces ont été enregistrées de manière plus ponctuelle, voire anecdotique.

Néanmoins, comme toutes les espèces de chiroptères n'ont pas la même détectabilité, il convient de pondérer l'activité de chaque espèce en intégrant la variation de détectabilité, en appliquant un coefficient pondérateur (BARATAUD M., 2015). Les résultats obtenus issues des écoutes passives sont présentés dans le tableau ci-contre.

Concernant l'activité passive, on retrouve le même cortège d'espèces dominantes que précédemment (Pipistrelle commune et Pipistrelle de Kuhl, totalisant 88,12% de l'activité estivale, avec respectivement 69,91 contacts/h et 16,75 contacts/h). Cette observation reflète bien l'explication fournie précédemment.

Comme dans la section précédente, les taxons dominants ont été retirés pour mieux visualiser la répartition de l'activité des autres espèces. On s'aperçoit alors que la Barbastelle d'Europe domine nettement les autres taxons avec 4,22 contacts/h. Trois autres espèces montrent une activité supérieure à 1 contact/h : Le Murin de Daubenton, l'Oreillard gris et la Sérotine commune. Bien que très présent dans les zones humides, le Murin de Daubenton peut également se retrouver en lisière de boisements. La présence de cette espèce sur la zone d'étude peut être liée à celle du cours d'eau de « La Belle » à proximité du site. L'Oreillard gris est quant à lui plutôt anthropophile et la Sérotine commune peut chasser dans un large panel de milieux, même si elle privilégie les zones humides.

Espèces	Distance de détection (m)	Coefficient pondérateur	Contacts cumulés (passif)	Activité globale (contacts/h)	% Activité globale
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	15	1,67	483	4,22	4,28%
Grand Murin - <i>Myotis myotis</i>	20	1,25	10	0,07	0,06%
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	2,5	12	0,16	0,06%
Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i>	10	2,5	54	0,71	0,72%
Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i>	10	2,5	31	0,41	0,41%
Murin d'Alcatheo - <i>Myotis alcatoe</i>	10	2,5	2	0,03	0,01%
Murin de Bechstein - <i>Myotis bechstenii</i>	15	1,67	1	0,01	0,01%
Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i>	15	1,67	145	1,27	0,75%
Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i>	15	1,67	46	0,40	0,41%
Murin sp. - <i>Myotis sp.</i>	10-20	1,67	112	0,98	0,99%
Noctule commune - <i>Nyctalus noctula</i>	100	0,25	49	0,06	0,26%
Noctule de Leisler - <i>Nyctalus leisleri</i>	80	0,31	278	0,45	1,41%
Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i>	20	1,25	178	1,16	1,18%
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	5	32	0,84	0,85%
Petit Rhinolophe/Rhinolophe euryale - <i>Rhinolophus hipposideros/Rhinolophus euryale</i>	5	5	2	0,3	0,01%
Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	25	1	13376	69,91	71,13%
Pipistrelle commune/Pipistrelle de Nathusius - <i>Pipistrellus pipistrellus/Pipistrellus nathusii</i>	25	1	19	0,10	0,10%
Pipistrelle de Kuhl/Pipistrelle de Nathusius - <i>Pipistrellus kuhlii/Pipistrellus nathusii</i>	25	1	14	0,07	0,07%
Pipistrelle de Kuhl - <i>Pipistrellus kuhlii</i>	25	1	3205	16,75	16,99%
Pipistrelle de Nathusius - <i>Pipistrellus nathusii</i>	25	1	3	0,02	0,02%
Pipistrelle pygmée - <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	25	1	1	0,01	0,01%
Oreillards sp. - <i>Plecotus sp.</i>	20	1,25	3	0,02	0,02%
Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	40	0,63	325	1,07	1,09%
TOTAL	-	-	18381	99,02	100%

Tableau 49 : Activité globale pondérée par espèce au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)

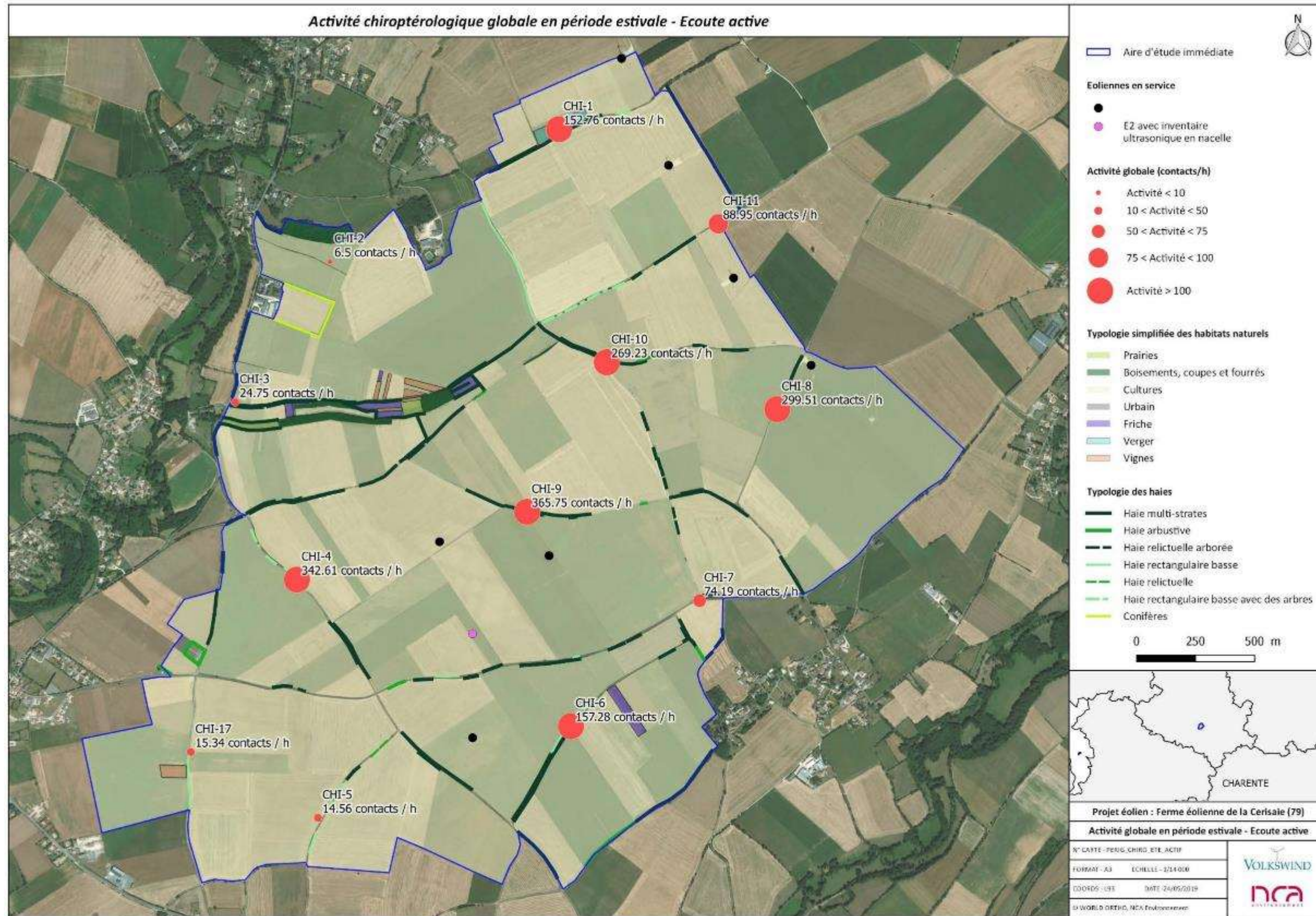
- **Répartition spatiale de l'activité**

La répartition de l'activité au sein de l'aire d'étude immédiate a été évaluée à l'aide des activités pondérées moyennes de chaque espèce sur un point d'écoute donné, en distinguant l'écoute active de l'écoute passive, afin d'avoir une comparaison plus homogène.

En période estivale, on note une forte activité en écoute active sur la majorité de la ZIP. Seuls les points 2, 3 et 5 se distinguent par une très faible activité. Le point 17 fait exception : ayant été ajouté en fin de saison, ses résultats sont naturellement sous-échantillonnés.

Pour les points d'écoute passifs, l'activité générale est relativement modérée. Seuls les points 12 et 13 ont un nombre de contacts supérieur à 100 contacts/h.

Pour conclure sur l'activité estivale, quatre points témoignent d'une activité forte pour au moins un taxon : CHI-12, CHI-13, CHI-14 et CHI-16. Le point CHI-15 semble être le moins actif pour cette période estivale, point pour lequel l'activité la plus forte relevée est modérée.



Carte 71 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période estivale au sein de l'AEI – écoute active (source : NCA Environnement)



Carte 72 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période estivale au sein de l'AEI – écoute passive (source : NCA Environnement)

Présentation et synthèse des enjeux chiroptérologiques

Sur l'ensemble de la période d'étude, 15 063 contacts, soit **51,9 contacts/heure** (après application des coefficients de pondération), ont été recensés. **Cette valeur reflète une modérée.** Cependant cette activité est très variable selon les secteurs de la zone d'étude ainsi que selon la période de l'année.

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

- Enjeu faible : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.
- Enjeu moyen : activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.
- Enjeu fort : activité marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.
- Enjeu très fort : activité très marquée pour la chasse et le transit. Corridors ayant enregistré une activité très marquée pour la chasse. Boisements présentant de forts potentiels de gîtes.

Sur les 20 espèces de chauves-souris contactées sur l'aire d'étude immédiate, 1 espèce présente un enjeu très fort, il s'agit du Grand Murin, en raison son activité qui a été très forte au point d'écoute CHI-12 au mois de septembre. Mise à part ce cas particulier, l'activité du Grand Murin est faible voire nulle, au niveau des autres points et en toute saison.

5 espèces présentent un enjeu qualifié de fort : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Sérotine commune, le Murin à moustaches et la Barbastelle d'Europe. Bien que la patrimonialité de ces espèces soit faible ou modérée, leur activité globale ainsi que leur enjeu d'habitat expliquent la détermination d'un enjeu fonctionnel fort au sein de l'AEI.

Enfin, 9 espèces présentent un enjeu fonctionnel modéré et les autres sont qualifiés de très faible.

Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant :

La cartographie présentée ci-après localise les zones à enjeux pour les Chiroptères.

L'aire d'étude se distingue dans son ensemble par l'omniprésence de grandes cultures. En revanche, elle abrite aussi une mosaïque d'habitats qui fait l'objet d'un regain d'intérêts pour les Chiroptères. Cette zone (constituée de friches, vignes et prairies), très riche en ressources alimentaires, attire la plupart des chauves-souris répertoriées. Du fait que ces parcelles soient considérées avec des enjeux forts pour les Chiroptères, les parcelles agricoles situées à la jonction de celles-ci (qui n'apparaissent pas comme étant intéressantes de prime abord), ont été catégorisées en enjeux modérés, car les Chiroptères peuvent utiliser cet espace pour se déplacer en direction des lisières de boisements.

Concernant les haies, toutes celles catégorisées en haies multistrates ont un enjeu fort. Celles-ci sont favorables au transit, toutes espèces confondues. Ce sont des corridors écologiques essentiels pour les Chiroptères, pour se déplacer à l'intérieur de l'aire d'étude. Certaines haies non multistrates (arbustives ou relictuelles) ont également un rôle important au vu des résultats des écoutes et ont par conséquent été cotées en enjeu modéré, voire fort.

	Nom Français	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Habitat-type de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Faible	Très faible	Très faible
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Modérée à très forte	Faible à modéré
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideras</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Très faible	Forte	Modéré
Vespertilionidés	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Modéré	Forte à très forte	Modéré à fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN - DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN - DH4	NT	NT	Très rare	Forestier	Très forte	Faible	Faible	Très faible
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Fort	Fort
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	VU	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Modéré	Faible à modérée	Faible à modéré
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	NT	Assez rare	Aérien	Forte	Modéré	Modérée	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Très forte	Très fort
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Modérée	Modéré
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Très faible	Forte	Modéré
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modéré	Faible	Très faible	Très faible
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort	

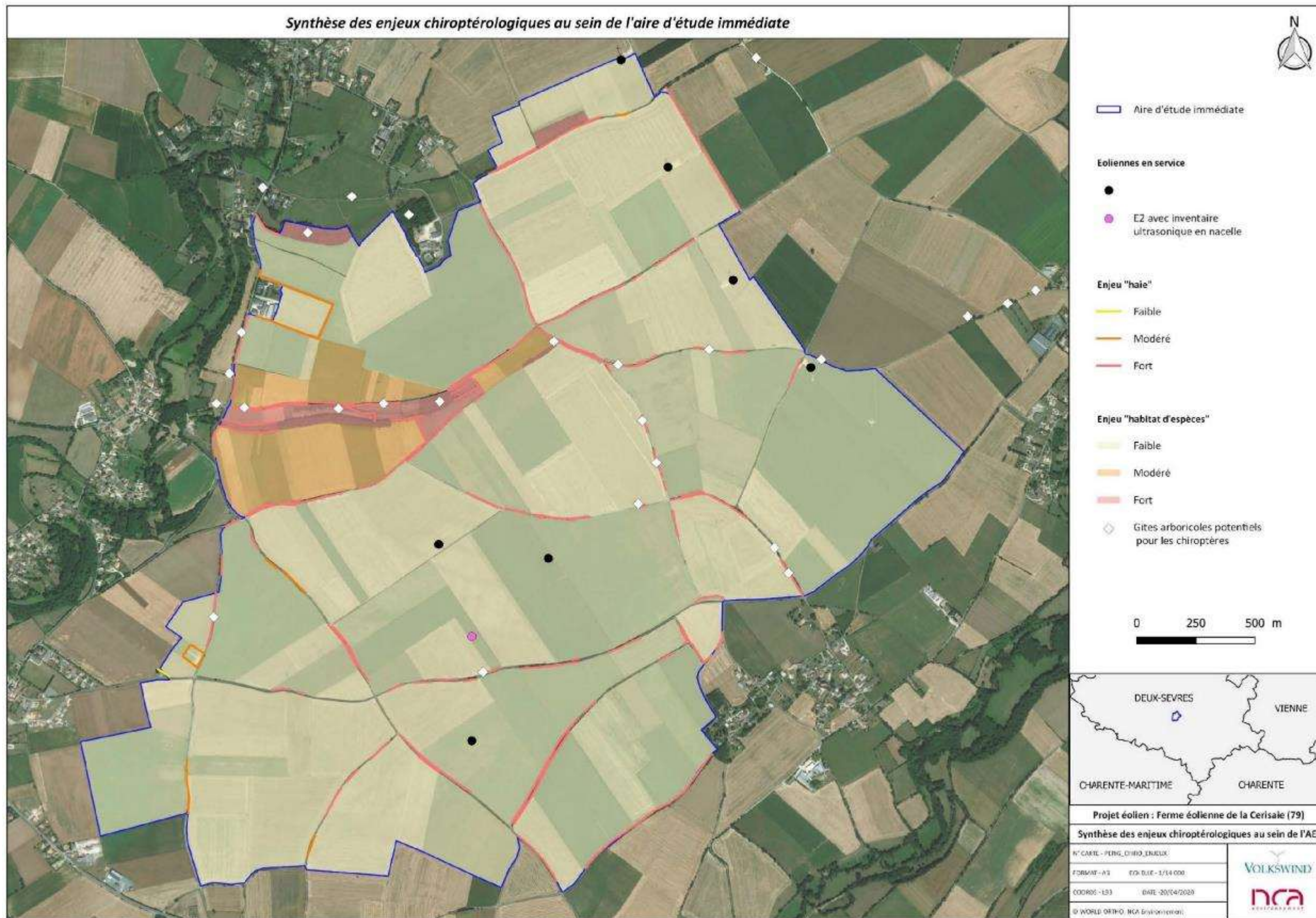
Légende :

PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Liste Rouge Nationale (2017) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi menacée, LC = préoccupation mineure.

Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure, DD = données insuffisantes.

Tableau 50 : Synthèse des espèces observées sur l'AEI, leur activité et enjeu fonctionnel associés (source : NCA Environnement)



Carte 73 : Localisation des enjeux chiroptérologiques au sein de l'AEI – écoute passive (source : NCA Environnement)

Inventaires en altitude

Diversité et activité spécifique

Le dispositif du suivi en nacelle a pu enregistrer durant les 365 nuits de l'année 2018 grâce à une Batmode. Les écoutes en nacelle (enregistreur BATmode) ont permis de répertorier un total de 6 espèces (identifiées de façon certaine). Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Genre	Espèces	Recensement			Total estimé
		Printemps	Eté	Automne	
<i>Eptesicus</i>	Sérotine commune	3	4	2	9
<i>Nyctalus</i>	Noctule commune	3	19	5	27
	Noctule de Leisler	36	365	102	503
<i>Pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	56	10	20	86
	Pipistrelle de Kuhl	148	9	19	176
	Pipistrelle de Nathusius	3	0	0	3
Total	6 espèces	249	407	148	804

Tableau 51 : Espèces de chiroptères inventoriées lors des écoutes ultrasoniques en nacelle (source : ENCIS Environnement)

La diversité spécifique est de 6 espèces déterminées de façon certaine (Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune). La Noctule de Leisler est l'espèce la plus contactée durant cet inventaire. La Pipistrelle de Nathusius est une espèce rare et nouvelle sur le site, elle n'avait pas été référencée au travers du protocole au sol.

Saisonnalité

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte que le site de Périgné est peu fréquenté par les Chiroptères à hauteur de nacelle. L'été est la saison où l'activité chiroptérologique est la plus forte avec environ 5,4 contacts par nuit en moyenne.

	Printemps	Eté	Automne	Hiver	Année complète
Nombre de contacts	249	407	148	0	804
Pourcentage des enregistrements sur l'année complète	31%	50,6%	18,4%	0%	100%
Nombre de nuits d'enregistrements sur les mois concernés	77	76	92	120	365
Moyenne du nombre de contacts par nuit	3,2	5,4	1,6	0	2,2

Tableau 52 : Répartition du nombre de contacts en altitude en fonction des saisons (source : ENCIS Environnement)

Activité en fonction des facteur météorologiques

La répartition du nombre de contacts en fonction des heures de la nuit et de la période de l'année est représentée dans le graphique suivant. Il est présenté sous forme d'une carte de chaleur affichant la densité de contacts chiroptérologiques.

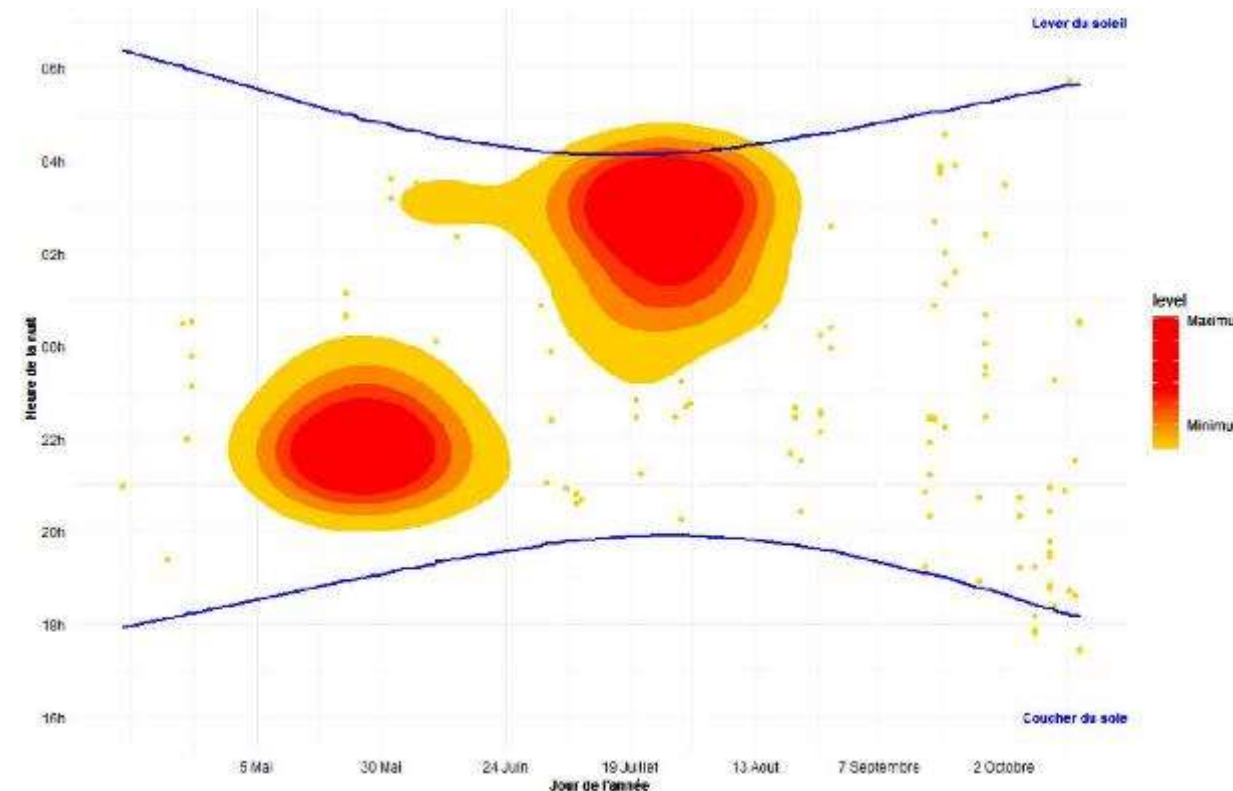


Figure 68 : Répartition de l'activité chiroptérologique en fonction du cycle circadien - écoute en nacelle

Figure 33 : Répartition de l'activité chiroptérologique en fonction du cycle circadien (Source : ENCIS Environnement)

Les inventaires sur le site montrent une activité qui peut être forte sur quelques nuits de la saison, pouvant être concentrée en début de nuit (genre *Pipistrellus*) ou en fin de nuit (genre *Nyctalus*). Ici, l'activité des chiroptères semblent être concentrée à la fin du printemps en début de nuit, tandis qu'en été l'activité semblent plutôt concentrée en fin de nuit. **Ces résultats sont intéressants pour la prévention de la mortalité sur le site.**

Aussi, la corrélation de l'activité des Chiroptères avec les données de température et de vent expose des tendances qui sont similaires à l'échelle mensuelle que celles observées sur l'ensemble de la période étudiée, à savoir qu'un maximum d'activité est mesuré entre 15°C et 25°C de température, et pour des vitesses de vent inférieures à 4,5m/s.

Conclusions

La diversité spécifique est de 6 espèces déterminées de façon certaine (Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune). La Noctule de Leisler est l'espèce la plus contactée durant cet inventaire.

L'activité chiroptérologique a pu être très importante en début de nuit (cas des pipistrelles) et en fin de nuit juste avant le lever du soleil (cas des noctules). L'activité chiroptérologique a été concentrée sur quelques nuits en mai et en juillet mais l'activité globale reste faible et très variable selon les nuits, mais elle est en général importante en altitude entre 15°C et 25°C à hauteur de nacelle et en dessous de la valeur seuil de 4,5m/s, et peut rester modérée jusqu'à 5,5m/s.

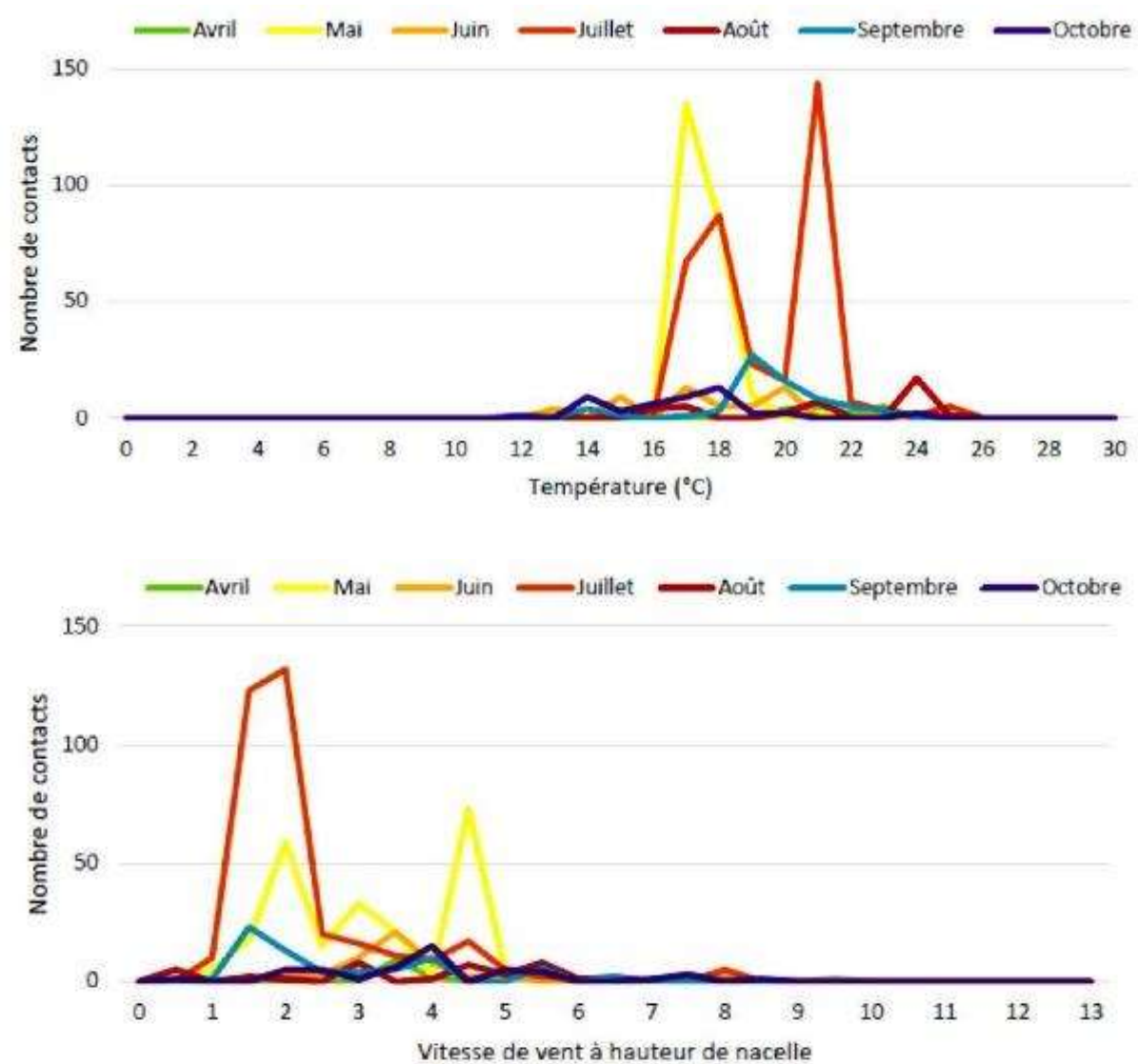


Figure 34 : Activité chiroptérologique en fonction de la température et la vitesse de vent, par mois (Source : ENCIS Environnement)

2.5. PAYSAGE ET PATRIMOINE

L'étude paysagère a été menée par l'Agence Couïasnon. Une synthèse est présentée ci-dessous.

L'intégralité de l'étude est en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement et le lecteur est invité à s'y reporter.

2.5.1. ANALYSE PAYSAGERE

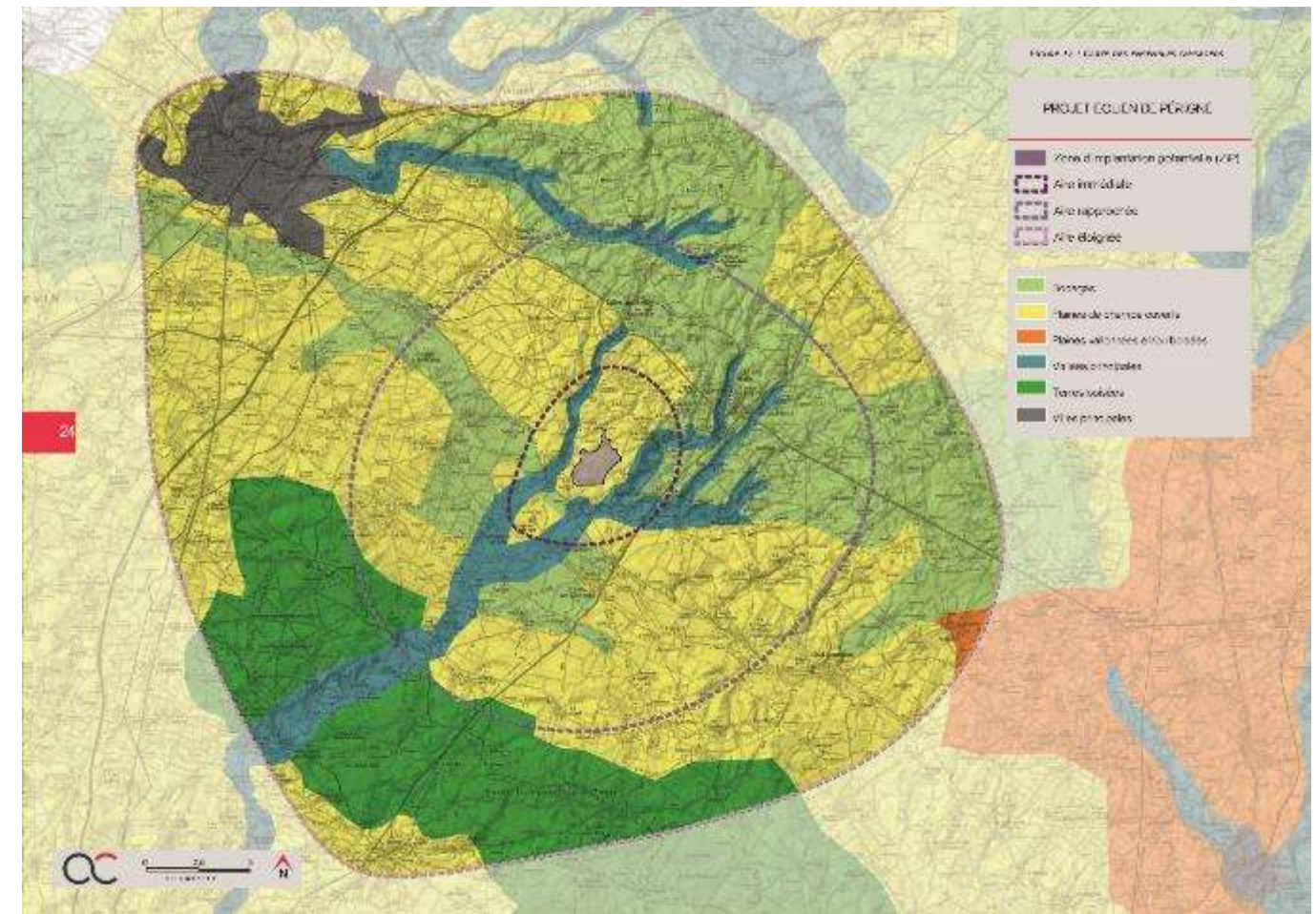
L'analyse patrimoniale est comprise dans **l'étude paysagère réalisée par le bureau d'études Agence Couïasnon, expert-paysagiste.**

L'objectif de l'analyse paysagère dans l'étude d'impact est de s'assurer de la bonne adéquation du projet éolien avec son site d'implantation. L'état initial permet de mettre en exergue les grandes caractéristiques du territoire et les éléments constitutifs du patrimoine naturel, culturel et paysager, qu'il est important de préserver.

Six grands types de paysages sont présents dans le périmètre d'étude :

- Une prédominance de paysages de plaines de champs ouverts avec la plaine de Niort et les plateaux de Pamproux et de Lezay
- les paysages de plaines vallonnées et / ou boisées : le Ruffécois
- les Terres boisées : « la marche boisée »;
- les paysages de bocages : les Terres Rouges et la plaine de Niort ;
- les paysages de vallées : la Vallée de la Boutonne et ses affluents ;
- les paysages de villes : Niort

Le projet éolien se situe sur l'unité paysagère du Ruffécois.



Carte 74 : Carte des unités paysagères du site dans l'aire d'étude éloignée (Source : Agence Couïasnon)

2.5.2. PERCEPTION DEPUIS LES DIFFERENTES UNITES PAYSAGERES

Selon les types d'unités paysagères, les perceptions visuelles sont très variables. Des paysages d'openfields en plaine offrent de grands champs visuels alors que des paysages intimistes de vallées arborées présentent des champs visuels fermés. Les variables essentielles sont donc la configuration topographique, la végétation et le bâti.

Les Paysages de Bocage

Les vues sont fréquemment fermées dans cette typologie de paysage à dominante végétale mais peuvent s'ouvrir, localement, à la faveur des mouvements du relief. Dans ce type de paysage, les projets éoliens sont régulièrement masqués par la végétation ce qui limite leur prégnance visuelle. Néanmoins, la différence d'échelle entre la trame arborée et celle des éoliennes peut-être pénalisante dans l'appréciation des différents plans qui composent le paysage, notamment depuis les aires rapprochées.

Les Paysages de Vallées

Les vues depuis les vallées sont principalement fermées par le relief des versants et la végétation qui y prend place. Au contraire, depuis le haut des versants des vues ouvertes, parfois panoramiques, sont possibles. Au vu de la proximité de la vallée de la Boutonne ainsi que de ses affluents (la vallée de la Béronne et de la Belle) par rapport au site d'implantation potentiel éolien, il y a un risque de modification de l'appréciation des rapports d'échelle. La sensibilité va varier entre le fond de vallée et le haut du versant.

Les Paysages de Villes

Les vues sont principalement fermées par la trame construite. En revanche, depuis les franges, la plus faible densité du bâti et la topographie peuvent permettre des échappées visuelles sur le paysage environnant. La ville de Niort est située à plus de 23 km du site d'étude, éloignement suffisant pour que le tissu bâti masque entièrement le futur projet éolien. Des vues plus ouvertes sont possibles sur la périphérie, notamment au sud-est, de l'agglomération.

Les Paysages de plaine de champs ouverts

Les vues sont principalement ouvertes sur les cultures bien que des bois ou des fragments de haies bocagères puissent limiter la profondeur du champ visuel. Cette typologie de paysage est propice à l'accueil de projet éolien. En effet, l'échelle du paysage est cohérente avec celle des dimensions des éoliennes sans générer d'effet d'écrasement sur les motifs paysagers qui composent cet ensemble.

Les Terres Boisées

Les perceptions visuelles sont très faibles de par la densité végétale. Elles sont limitées mais possible en lisière de forêt. Ce secteur ne présente pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet éolien en raison des perceptions visuelles très limitées par la forêt domaniale particulièrement dense. Localement, des vues en lisière de forêt sont toutefois possibles vers le projet éolien.

2.5.3. PERCEPTION DU SITE

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude, l'analyse se décline suivant contexte paysager, axes de communication et habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie permettra de caractériser la sensibilité générale.

Contexte paysager : relief, hydrographie et structures paysagères

Le relief présente une morphologie contrastée de part et d'autre de la ligne de faille, ligne de force paysagère structurante nord-ouest/sud-est. À l'ouest, il est marqué par de fortes amplitudes topographiques (environ 200 m), rythmé par les ondulations rapprochées des vallées et souligné par des lignes de crêtes offrant de vastes panoramas. À l'est, le relief s'aplanit pour laisser la place à une alternance de bocages et de grandes plaines de champs ouverts entaillés localement par le tracé sinueux de la vallée de la Vonne (en dehors de l'aire d'étude).

Le réseau hydrographique offre un maillage relativement développé où la vallée de la Sèvre Niortaise occupe une place majeure. La vallée majeure de la Boutonne et ses affluents sont également très présents sur le territoire et traversent les trois aires d'étude. La Belle et la Béronne passent dans la proximité immédiate de la ZIP. D'autres réseaux hydrographiques sillonnent également le territoire, comme la Courrance à l'ouest ou le Lambon au nord. L'aire d'étude éloignée compte une vallée majeure, potentiellement sensible au projet éolien : la vallée de la Boutonne. Les espaces de plaine de champs ouverts, de paysages de bocages et de vallée présentent une sensibilité notable vis-à-vis du projet éolien, qualifiée de modérée, au regard de leur localisation et de leur ouverture visuelle vers la ZIP. À ce stade, ce paysage semble compatible avec l'accueil d'un nouveau projet éolien. Le sud-ouest de l'aire d'étude éloignée est traversé par la vallée de la Boutonne ainsi que ses affluents.

Le territoire d'étude présente la particularité d'être situé à l'interface entre deux massifs anciens (massif armoricain et massif central) et deux bassins sédimentaires (bassin parisien et bassin aquitain) qui se rejoignent pour former le Seuil du Poitou. Cette zone de jonction a été soumise à d'importants mouvements tectoniques qui ont notamment contribué à la formation de fossés d'effondrement entre Saint-Maixent et Lezay.



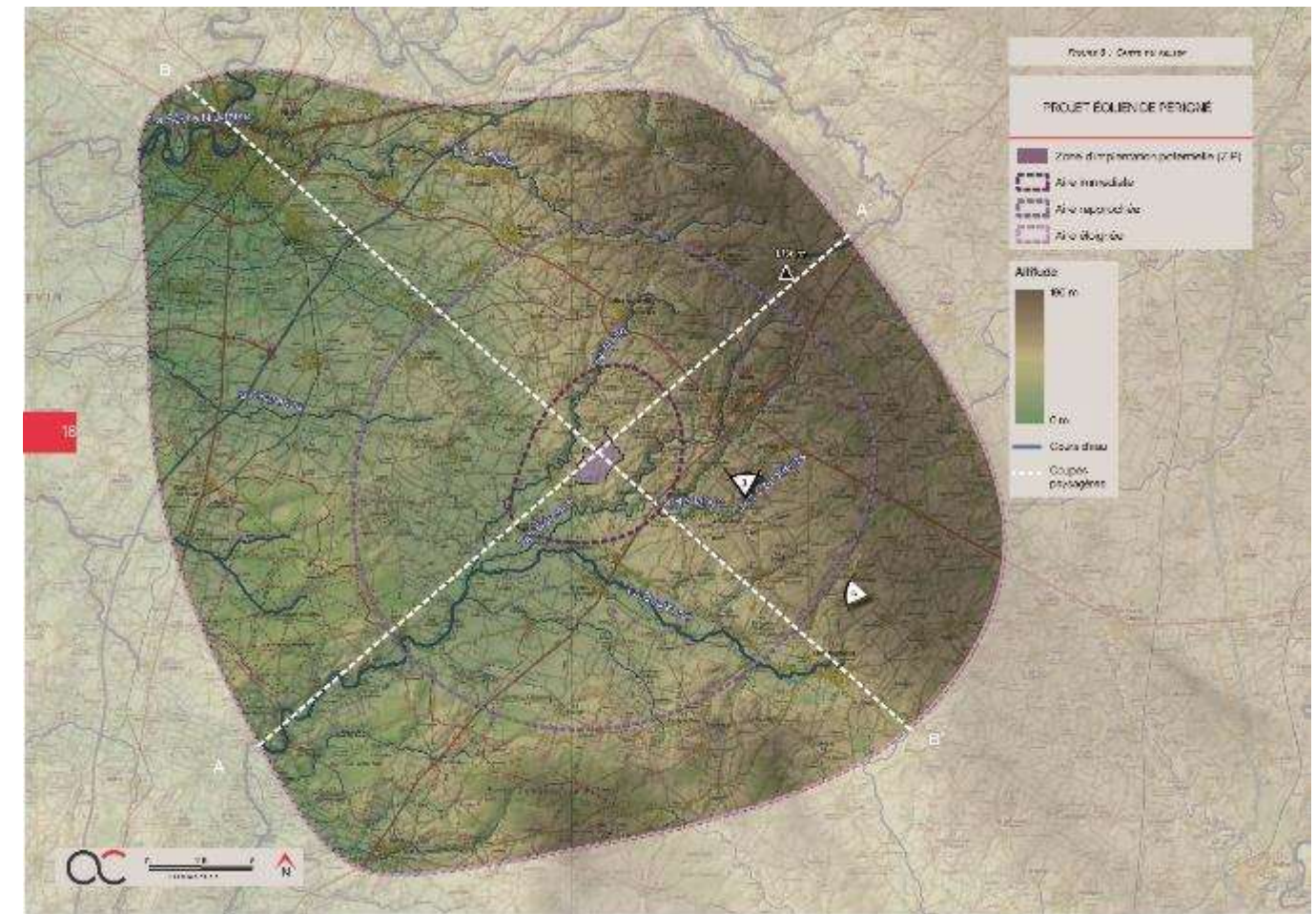
Figure 35 : Plaine du Breuil (Source : Couasnon)



Figure 36 : Depuis le GR 655 à Montigné (Source : Couasnon)



Figure 37 : Paysage de forêt dense (Source : Couasnon)



Carte 75 : Relief et hydrographie dans le périmètre de l'aire d'étude éloignée (Source : Agence Couasnon)

Occupation humaine et voies de communication

L'aire d'étude éloignée comporte plusieurs petites villes (entre 1 600 et 4 000 habitants environ) : Melle, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne et Saint-Symphorien ainsi qu'une ville de plus grande envergure, Niort (plus de 58 000 habitants). Comme pour la plupart des villes de Poitou-Charentes, le développement urbain occupe l'axe des vallées avant de déborder sur les paysages adjacents.

Les vues depuis les villes de l'aire d'étude éloignée ont une sensibilité très faible face au projet éolien de par leur distance à la zone du projet, mais aussi grâce à la topographie (vallées), aux écrans bâti et végétaux. Par exemple, pour la ville de Niort (à plus de 23 km de la zone d'étude), l'éloignement est suffisant pour que le tissu bâti masque entièrement

le futur parc éolien. Concernant la ville de Melle, la valeur de la sensibilité a également été qualifiée de très faible par le bureau d'études qui précise que seulement « quelques ouvertures sont possibles en direction de la zone d'étude », néanmoins « les plateaux cultivés permettent des vues tronquées ou filtrées de la zone d'implantation potentielle ».

De manière générale, pour les villages de vallées (telles que Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Paizay-Le-Tort, ...), ou encore pour les bourgs de plateaux, les cœurs de bourg n'ont pas de vue sur la zone du projet puisque les vues sont fermées par la trame bâtie et le relief, les perceptions depuis les sorties de bourg sont tronquées par la trame végétal et le relief du versant opposé. Seuls les bourgs situés au niveau des versants sont susceptibles d'avoir des vues ouvertes sur le plateau agricole et potentiellement sur la ZIP en sortie de bourgs. Depuis le cœur de ces bourgs, les perceptions semblent fermées.

➤ Un habitat dispersé

L'habitat de l'aire d'étude immédiate est relativement peu dense mais se répartit sur l'ensemble du territoire sous forme de villages, hameaux et habitations isolées.

A cette échelle, il n'y a pas d'habitat de versant, seulement des bourgs de plateau (Le Luc, Verrines-sous-Celles, Vilaine, Etrochon) et des bourgs de vallée (Montigné, Périgné et Saint-Romans-lès-Melle). Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre important de hameaux et d'habitations isolées. C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finalement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces lieux de vie en retrait des villages afin d'évaluer la sensibilité globale de l'habitat vis-à-vis du projet.



Figure 38 : Vue depuis le bourg de Verrines-sous-Celles, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation et la trame bâtie (Source : Couasnon)

➤ Voies de communication

L'étude d'étude éloignée dénombre de nombreux axes de communication qui se rejoignent quasiment tous à la périphérie de Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres.

De manière générale, les axes routiers, dont le tracé est souvent rectiligne et ondulé, offrent une alternance entre vues ouvertes (éventuellement tronquées) depuis le plateau agricole bocager ou la plaine de champs ouverts et les perceptions courtes dans les vallées encaissées. Dans un contexte paysager de bocage, les axes routiers sont régulièrement bordés de haies vives avec des arbres de haut jet qui filtrent ou ferment les vues vers la ZIP.



Figure 39 : Vue depuis la RD 950, vues ouvertes vers la ZIP malgré la présence d'arbres (Source : Couasnon)

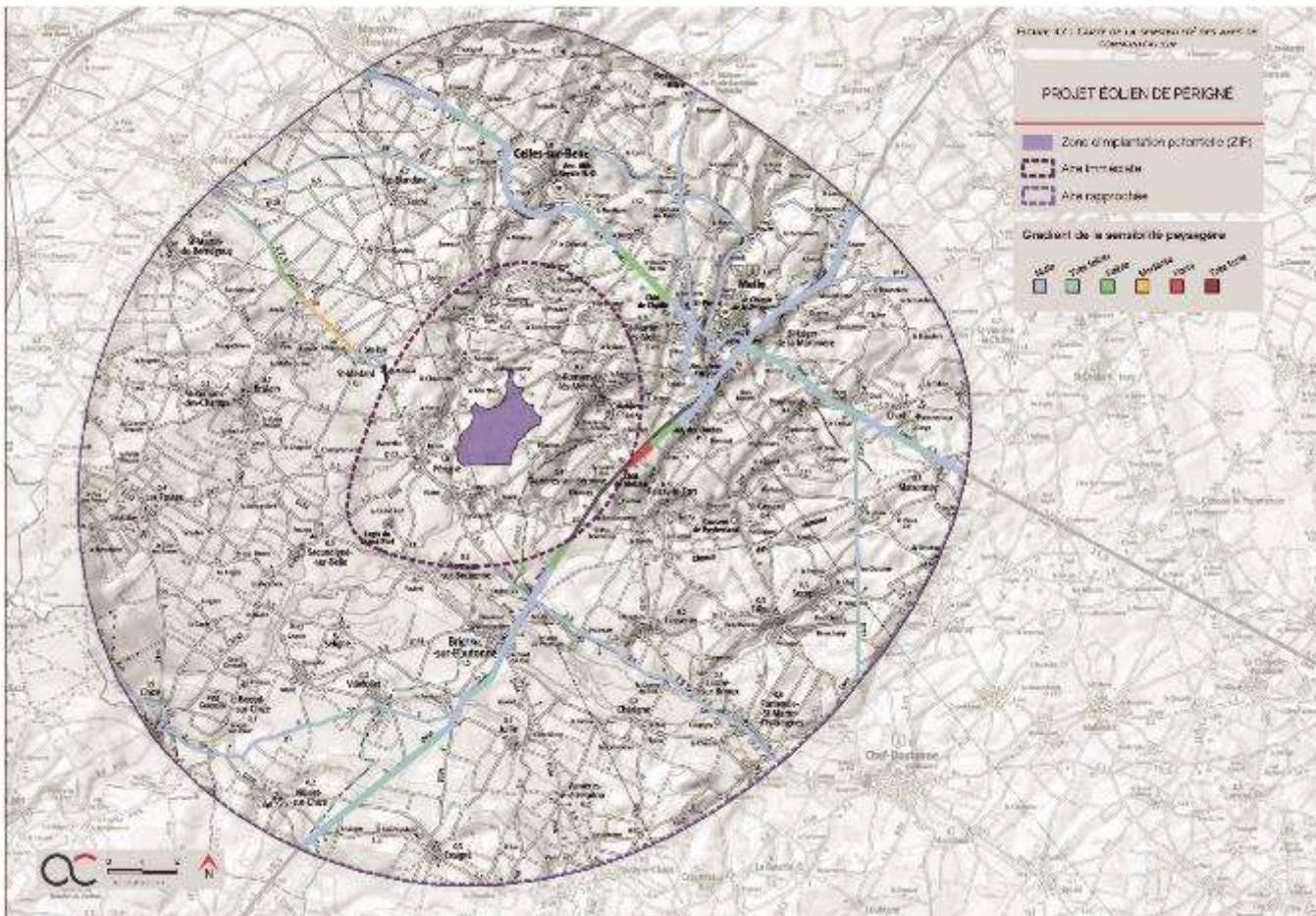


Figure 40 : Vue depuis la RD1, les vues vers la ZIP sont ouvertes mais tronquées par les haies bocagères (Source : Couasnon)



Figure 41 : Vue depuis la RD 740, les vues vers la ZIP sont tronquées par le relief et les bosquets
(Source : Couasnon)

Depuis les axes routiers majeurs de l'aire d'étude rapprochée, les perceptions visuelles vers la ZIP sont le plus souvent latérales, atténuant, avec la vitesse de déplacement, la prégnance visuelle pressentie du projet éolien. Aucune sensibilité paysagère n'est pressentie depuis les axes principaux de l'aire d'étude éloignée et seules quelques rares sensibilités sont possibles à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.



Carte 76 : Sensibilité des axes de communications au sein de l'aire d'étude rapprochée
(Source : Couasnon)

L'aire d'étude immédiate est constituée d'une maille routière légère qui compte quelques routes communales, 3 routes départementales (RD 740, RD 101 et RD 130) qui traversent les villages de Périgné et Saint-Romans-lès-Melle. On trouve aussi une fine portion de la RD 950 au sud-est de l'aire d'étude immédiate.

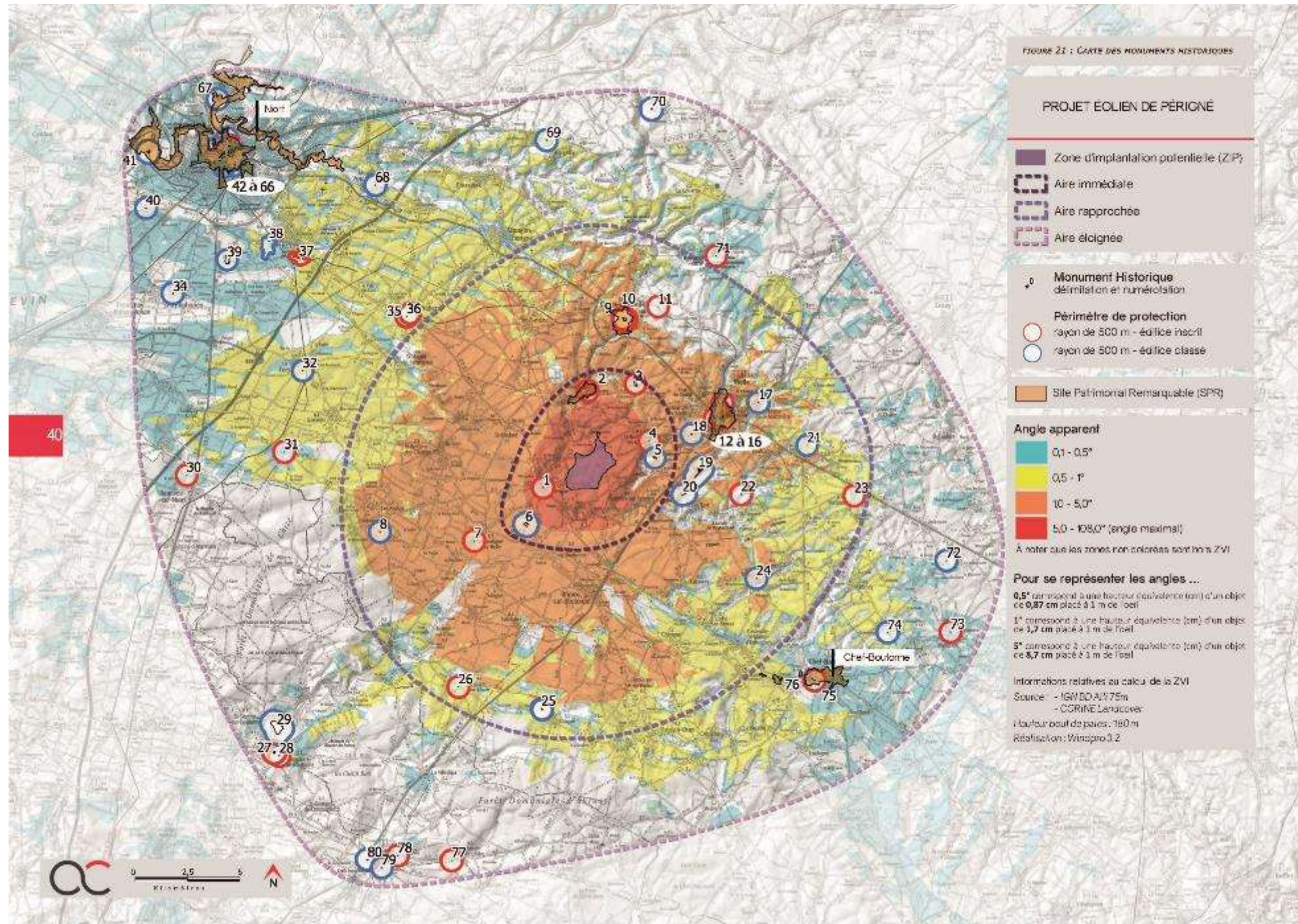
Conclusion

Concernant l'habitat, de nombreuses sensibilités paysagères ont été relevées du fait de la multitude de hameaux et habitations isolées réparties sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. En ce qui concerne les villages, les vues sur la ZIP sont fréquemment ouvertes sur les franges en sortie de ville alors qu'en centre-bourg, les vues sont régulièrement tronquées par la trame bâtie et la végétation privative.

Concernant les axes de communications, les vues sont ouvertes ou tronquées vers la ZIP avec ponctuellement quelques séquences fermées depuis le fond des vallées ou au cœur des villages. À noter que les routes sont régulièrement bordées de part et d'autre par des haies ponctuées d'arbres qui peuvent localement tronquer les perceptions visuelles. Les sensibilités relevées feront l'objet d'une étude approfondie pour les aires d'études rapprochée et immédiate.

2.5.4. LES ELEMENTS PROTEGES

La politique de protection du patrimoine français, qui traduit la volonté nationale de préserver ses monuments et ses paysages internationalement reconnus, est née au début du XIXe siècle avec la création des monuments historiques. Les sites et monuments naturels ont pris corps au début du XXe siècle. Enfin pour répondre aux fortes pressions foncières liées aux reconstructions de l'après-guerre les secteurs sauvegardés et les parcs naturels ont été créés dans les années soixante, puis complétés par les ZPPAUP dans les années 1983.



Carte 77 : Monuments historiques au sein des aires d'études (Source : Couasnon)

2.5.4.1. Monuments historiques



Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique.

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.

Il existe deux niveaux de protection :

- L'inscription au titre des monuments historiques (autrefois connue comme « inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques »), pour les meubles et immeubles présentant un intérêt à l'échelle régionale. On parlera de **monument historique inscrit**.
- Le classement au titre des monuments historiques, à un niveau d'intérêt national. Ce sont les **monuments historiques classés**.

Les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. Aussi la loi impose-t-elle un droit de regard sur toute intervention envisagée à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques (code du patrimoine, articles L621-31 et L621-32). La publicité et les enseignes sont également sous contrôle de l'architecte des bâtiments de France (loi sur la publicité du 29 septembre 1979, modifiée par la loi du 2 février 1995).

La notion de champ de visibilité avec le monument est ici déterminante : est considéré comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou en même temps que lui, et situé dans un périmètre de 500 mètres (extrait de Art.L621-30-1 du code patrimoine).

Le recensement des monuments historiques situés sur la zone d'étude a été réalisé grâce à la base Architecture Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans les aires d'études, 80 monuments ont été recensés au total (5 dans l'aire d'étude immédiate, 20 dans l'aire d'étude rapprochée et 55 dans l'aire d'étude éloignée) :

- 23 monuments classés ;
- 28 monuments inscrits ;
- 28 monuments présentant des éléments classés ou inscrits.

L'étude de ces monuments aborde plusieurs critères : leur classement, leur reconnaissance et leur distance à la zone potentielle.

Les monuments historiques présentant des enjeux forts ou au moins une sensibilité faible sont étudiés dans l'étude paysagère réalisée par l'Agence Couasnon.



Figure 42 : Vue en direction de la ZIP, depuis l'Eglise Saint-Maixent (Source : Couasnon)



Figure 43 : Photographie de l'Eglise Saint-Romain (à gauche) et de l'Eglise Saint-Martin (à droite) (Source : Couasnon)

Le tableau ci-dessous liste les monuments historiques dans les aires d'étude immédiate, rapproche et éloignée :

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
1	Deux-Sèvres	Périgné	Eglise Saint-Martin	Classé	0,88	Implanté au centre du bourg de Périgné	En ZVI	ZIP potentiellement visible au dessus de la trame bâtie
2	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Eglise Saint Maixent	Classé	1,98	Implanté sur la périphérie du bourg de Verrines-sous-Celles	En ZVI	ZIP potentiellement visible au dessus de la trame bâtie
4	Deux-Sèvres	Saint-Romans-lès-Melle	Eglise Saint-Romain	Classé	1,85	Implanté sur la périphérie de Saint-Romans-lès-Melle en lisière de boisements	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief, la trame bâtie et le boisement
5	Deux-Sèvres	Mazières sur Béronne	Cure	Partiellement inscrit	1,87	Implanté en périphérie de Mazières-sur-Béronne entre un boisement dense et un champ ouvert	Partiellement en ZVI	ZIP potentiellement visible par l'ouverture visuelle provoquée par les champs
6	Deux-Sèvres	Vernoux-sur-Boutonne	Domaine du Grand Port	Partiellement inscrit	2,34	Implanté sur une plaine agricole proche de haies bocagères	En ZVI	ZIP potentiellement visible par l'ouverture visuelle provoquée par les champs

Tableau 53 : Monuments historiques classés et inscrits dans l'aire d'étude immédiate (Etude Paysagère – Couasnon)

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
7	Deux-Sèvres	Secondigné-sur-Belle	Eglise	Classé	4,83	Implanté en centre bourg de Secondigné-sur-Belle	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et végétale du village
8	Deux-Sèvres	Fosses	Eglise Sainte-Radegonde	Inscrit	8,96	Implanté dans un hameau sur une plaine agricole	En ZVI	ZIP potentiellement masquée par la trame bocagère
9	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Abbaye royale Notre-Dame	Partiellement Classé	5,55	Implanté en centre-ville de Celles-sur-Belle dans un vallon	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
10	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Eglise Saint-Hilaire (vestiges de l'ancienne)	Classé	5,54	Implanté en centre-ville de Celles-sur-Belle dans un vallon	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
11	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Trois menhirs	Classé	6,69	Implanté dans un boisement proche du village de Celles-sur-Belle	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
12	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Pierre	Classé	5,82	Implanté au centre du bourg de Melle proche d'un vallon	En ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
13	Deux-Sèvres	Melle	Hôtel de Menoc	Partiellement Classé-Inscrit	5,55	Implanté au centre du bourg de Melle	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
14	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Savinien	Classé	5,51	Implanté en centre bourg de Melle	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
15	Deux-Sèvres	Melle	Hospice	Partiellement Classé	5,41	Implanté en centre-bourg de Melle	En ZVI	ZIP partiellement visible, tronquée par la trame bâtie
16	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Hilaire	Classé	5,17	Implanté en centre bourg de Melle proche d'un vallon	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
17	Deux-Sèvres	Saint-Léger-de-la-Martinière	Eglise Saint-Léger les Melle	Inscrit	7,40	Implanté en périphérie de Saint-Léger-de-la-Martinière proche d'espaces agricoles bocagers	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
18	Deux-Sèvres	Saint-Martin-lès-Melle	Château de Gagemont	Partiellement inscrit	3,87	Implanté au centre du bourg de Saint-Martin-lès-Melle	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et la trame bâtie
19	Deux-Sèvres	Saint-Génard	Château des Ouches	Partiellement inscrit	4,03	Implanté en zone agricole bocagère proche d'un vallon	Partiellement en ZVI	ZIP potentiellement visible par l'ouverture visuelle provoquée par les champs
20	Deux-Sèvres	Paizay-le-Tort	Château de Melzéard	Partiellement inscrit	3,55	Implanté en zone boisée	Hors ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
21	Deux-Sèvres	Chail	Eglise Saint-Pierre	Partiellement inscrit	9,23	Implanté en périphérie du village de Chail aux abords de zones agricoles	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
22	Deux-Sèvres	Saint-Génard	Eglise Saint-Génard	Classé	6,23	Implanté entre zone boisée et parcellaire agricole	Hors ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
23	Deux-Sèvres	Maisonnay	Eglise Notre-Dame	Partiellement Classé	11,59	Implanté dans le village de Maisonnay en limite de parcellaire agricole	Hors ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
24	Deux-Sèvres	Tillou	Eglise Saint-Sulpice	Inscrit	8,67	Implanté au centre du village de Tillou	En ZVI	ZIP masquée par le boisement, le relief et la trame bâtie
25	Deux-Sèvres	Ensigné	Commanderie (restes de la)	Inscrit	10,52	Implanté en milieu agricole à proximité d'une zone boisée	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
26	Deux-Sèvres	Villiers-sur-Chizé	Eglise (ruines de l'ancienne)	Classé	10,63	Implanté au centre du village de Villiers-sur-Chizé	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie

Tableau 54 : Monuments historiques classés et inscrits dans l'aire d'étude rapprochée (Etude Paysagère – Couasnon)

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
27	Charentes-maritimes	Dampierre-sur-Boutonne	Château	Partiellement Classé-Inscrit	18,7	Implanté en périphérie du village de Dampierre-sur-Boutonne dans le bas d'un vallon	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
28	Charentes-maritimes	Dampierre-sur-Boutonne	Eglise Saint Pierre	Classé	18,6	Implanté en centre-bourg de Dampierre-sur-Boutonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
29	Charentes-maritimes	Saint-Séverin-sur-Boutonne	Camp Romain (restes)	Inscrit	17,8	Implanté dans le méandre de la vallée de la Boutonne à proximité de Saint-Séverin-sur-Boutonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
30	Deux-Sèvres	Beauvoir-sur-Niort	Eglise du Cormenier	Partiellement Classé	18,1	Implanté dans le centre-bourg de Beauvoir-sur-Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le boisement, le relief et la trame bâtie
31	Deux-Sèvres	Marigny	Eglise Saint Jean l'Évangéliste	Partiellement Classé-Inscrit	13,5	Implanté en centre-bourg de Marigny	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
32	Deux-Sèvres	Fors	Eglise Notre Dame	Partiellement inscrit	13,6	Implanté dans le centre-bourg de Fors	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et la trame bâtie
33	Deux-Sèvres	Saint-Symphorien	Eglise Saint-Symphorien	Inscrit	20,8	Implanté dans le centre-bourg de Saint-Symphorien	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
34	Deux-Sèvres	Saint-Symphorien	Château	Partiellement Classé	20,8	Implanté dans le centre-bourg de Saint-Symphorien	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et le relief
35	Deux-Sèvres	Prahecq	Croix de cimetière	Classé	10,4	Implanté dans le cimetière en centre-bourg de Prahecq	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
36	Deux-Sèvres	Prahecq	Eglise Saint-Maixent	Classé	10,4	Implanté en centre-bourg de Prahecq	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
37	Deux-Sèvres	Aiffres	Croix de cimetière	Classé	16,2	Implanté dans un cimetière en périphérie du village d'Aiffres	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
38	Deux-Sèvres	Aiffres	Eglise Saint Maurice	Inscrit	17,9	Implanté dans un hameau en périphérie d'Aiffres	En ZVI	ZIP masquée par le boisement
39	Deux-Sèvres	Saint-Symphorien	Domaine de Lens	Partiellement inscrit	19,1	Implanté sur une plaine bocagère au milieu de parcelles agricoles	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
40	Deux-Sèvres	Bessines	Eglise Saint-Caprais	Inscrit	23,8	Implanté en centre-ville de Bessines	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et le relief
41	Deux-Sèvres	Niort	Vestiges de l'abbaye de Saint-Liguair	Inscrit	25,1	Implanté en périphérie de Niort le long de la Sèvre-Niortaise	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
42	Deux-Sèvres	Niort	Pavillon Trousseau	Inscrit	21,8	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
43	Deux-Sèvres	Niort	Eglise Notre Dame	Classé	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
44	Deux-Sèvres	Niort	Hôtel de ville	Inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
45	Deux-Sèvres	Niort	Maison d'arrêt	Inscrit	22,3	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
46	Deux-Sèvres	Niort	Hôtel d'Estissac	Inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
47	Deux-Sèvres	Niort	Maison du Gouverneur	Inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
48	Deux-Sèvres	Niort	Préfecture	Partiellement inscrit	22,2	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
49	Deux-Sèvres	Niort	Château	Classé	22,3	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
50	Deux-Sèvres	Niort	Halle	Inscrit	22,2	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
51	Deux-Sèvres	Niort	Immeuble	Partiellement inscrit	21,9	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
52	Deux-Sèvres	Niort	Ancien hôtel de ville dit Le Pilon	Classé	22,0	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
53	Deux-Sèvres	Niort	Hôtel de Chaumont	Inscrit	22,2	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie

54	Deux-Sèvres	Niort	Maison	Partiellement inscrit	22,3	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
55	Deux-Sèvres	Niort	Eglise Saint-Etienne du Port	Inscrit	22,6	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
56	Deux-Sèvres	Niort	Eglise saint Hilaire	Inscrit	21,5	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
57	Deux-Sèvres	Niort	Immeuble	Partiellement inscrit	22,0	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
58	Deux-Sèvres	Niort	Immeuble	Partiellement inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
59	Deux-Sèvres	Niort	Immeuble	Partiellement inscrit	22,0	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
60	Deux-Sèvres	Niort	Maison de la Vierge	Inscrit	22,0	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
61	Deux-Sèvres	Niort	Immeuble	Partiellement inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
62	Deux-Sèvres	Niort	Hôtel de la Roulière	Inscrit	22,1	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
63	Deux-Sèvres	Niort	Caserne Duguesclin	Partiellement Classé	22,3	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
64	Deux-Sèvres	Niort	Station de pompage du Pissot	Inscrit	22,6	Implanté en centre-ville de Niort	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
65	Deux-Sèvres	Niort	Villa d'Agescy	Partiellement inscrit	21,9	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
66	Deux-Sèvres	Niort	Eglise Saint-André	Inscrit	22,2	Implanté en centre-ville de Niort	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
67	Deux-Sèvres	Niort	Eglise Sainte-Pezenne	Inscrit	24,2	Implanté en périphérie de Niort	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
68	Deux-Sèvres	Vouillé	Eglise Notre-Dame	Inscrit	15,9	Implanté en centre-ville de Vouillé	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
69	Deux-Sèvres	Aignonay	Logis du Breuil Malicorne	Inscrit	14,2	Implanté sur une plaine bocagère entre boisements et parcelles agricoles	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
70	Deux-Sèvres	Souigné	Château de Reigné	Partiellement inscrit	15,7	Implanté près d'un hameau entre boisements et parcelles agricoles	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
71	Deux-Sèvres	Beaussais-Vitré	Temple protestant	Partiellement Classé	10,2	Implanté en périphérie du village de Beaussais-Vitré	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
72	Deux-Sèvres	Alleuds	Eglise Notre-Dame	Inscrit	16,6	Implanté au milieu de parcelles agricoles et sur l'extrémité du village d'Alleuds	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
73	Deux-Sèvres	Melleran	Eglise	Classé	18,0	Implanté en centre-bourg de Melleran	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
74	Deux-Sèvres	Goumay-Loizé	Eglise de Loizé	Inscrit	15,4	Implanté en périphérie du village de Goumay-Loizé	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
75	Deux-Sèvres	Chef-Boutonne	Eglise de Javarzay	Classé	13,9	Implanté en périphérie du village de Chef-Boutonne proche de la vallée de la Boutonne	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
76	Deux-Sèvres	Chef-Boutonne	Château de Javarzay	Classé	13,7	Implanté en périphérie du village de Chef-Boutonne proche de la vallée de la Boutonne	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
77	Charentes-maritimes	Saint-Mandé-sur-Brédoire	Eglise Saint-Brice	Classé	18,5	Implanté en centre-bourg de Saint-Mandé-sur-Brédoire	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
78	Charentes-maritimes	Aulnay	Eglise Notre-Dame de Salles-les-Aulnay	Classé	19,2	Implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
79	Charentes-maritimes	Aulnay	Château	Partiellement inscrit	20,1	Implanté en centre-bourg d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
80	Charentes-maritimes	Aulnay	Eglise Saint-Pierre	Classé	20,0	Implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
81	Charentes-maritimes	Aulnay	Croix hosannière	Inscrit	20,0	Implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie

Tableau 55 : Monuments historiques classés et inscrits dans l'aire d'étude éloignée (Etude Paysagère – Couasnon)

A la suite de cette pré-étude de sensibilités, présentée de façon complète dans l'étude paysagère, des sensibilités potentielles pourront concerner les monuments historiques suivants :

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
1	Deux-Sèvres	Périgné	Eglise Saint-Martin	Classé	0,88	Implanté au centre du bourg de Périgné	Forte	Nulle
2	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Eglise Saint Maixent	Classé	1,98	Implanté sur la périphérie du bourg de Verrines-sous-Celles	Modérée	Nulle
4	Deux-Sèvres	Saint-Romans-lès-Melle	Eglise Saint-Romain	Classé	1,85	Implanté sur la périphérie de Saint-Romans-lès-Melle en lisière de boisements	Nulle	Nulle
5	Deux-Sèvres	Mazières-sur-Béronne	Cure	Partiellement inscrit	1,87	Implanté en périphérie de Mazières-sur-Béronne entre un boisement dense et un champ ouvert	Nulle	Nulle
6	Deux-Sèvres	Vernoux-sur-Boutonne	Domaine du Grand Port	Partiellement inscrit	2,34	Implanté sur une plaine agricole proche de haies bocagères	Nulle	Nulle

Tableau 56 : Sensibilité des monuments historiques classés et inscrits dans l'aire d'étude immédiate (Etude Paysagère – Couasnon)

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
7	Deux-Sèvres	Secondigné-sur-Belle	Eglise	Classé	4,83	Implanté en centre bourg de Secondigné-sur-Belle	Nulle	Nulle
8	Deux-Sèvres	Fosses	Eglise Sainte-Radegonde	Inscrit	8,96	Implanté dans un hameau sur une plaine agricole	Nulle	Nulle
9	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Abbaye royale Notre-Dame	Partiellement Classé	5,55	Implanté en centre-ville de Celles-sur-Belle dans un vallon	Nulle	Faible
10	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Eglise Saint-Hilaire (vestiges de l'ancienne)	Classé	5,54	Implanté en centre-ville de Celles-sur-Belle dans un vallon	Nulle	Nulle
11	Deux-Sèvres	Celles-sur-Belle	Trois menhirs	Classé	6,69	Implanté dans un boisement proche du village de Celles-sur-Belle	Nulle	Nulle
12	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Pierre	Classé	5,82	Implanté au centre du bourg de Melle proche d'un vallon	Nulle	Nulle
13	Deux-Sèvres	Melle	Hôtel de Menoc	Partiellement Classé-Inscrit	5,55	Implanté au centre du bourg de Melle	Nulle	Nulle
14	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Savinien	Classé	5,51	Implanté en centre bourg de Melle	Nulle	Nulle
15	Deux-Sèvres	Melle	Hospice	Partiellement Classé	5,41	Implanté en centre-bourg de Melle	Faible	Nulle
16	Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Hilaire	Classé	5,17	Implanté en centre bourg de Melle proche d'un vallon	Nulle	Nulle
17	Deux-Sèvres	Saint-Léger-de-la-Martinière	Eglise Saint-Léger les Melle	Inscrit	7,40	Implanté en périphérie de Saint-Léger-de-la-Martinière proche d'espaces agricoles bocagers	Nulle	Nulle
18	Deux-Sèvres	Saint-Martin-lès-Melle	Château de Gagemont	Partiellement inscrit	3,87	Implanté au centre du bourg de Saint-Martin-lès-Melle	Nulle	Nulle
19	Deux-Sèvres	Saint-Génard	Château des Ouches	Partiellement inscrit	4,03	Implanté en zone agricole bocagère proche d'un vallon	Modérée	Nulle
20	Deux-Sèvres	Paizay-le-Tort	Château de Melzéard	Partiellement inscrit	3,55	Implanté en zone boisée	Nulle	Nulle
21	Deux-Sèvres	Chail	Eglise Saint-Pierre	Partiellement inscrit	9,23	Implanté en périphérie du village de Chail aux abords de zones agricoles	Nulle	Nulle
22	Deux-Sèvres	Saint-Génard	Eglise Saint-Génard	Classé	6,23	Implanté entre zone boisée et parcellaire agricole	Nulle	Nulle
23	Deux-Sèvres	Maisonnay	Eglise Notre-Dame	Partiellement Classé	11,59	Implanté dans le village de Maisonnay en limite de parcellaire agricole	Nulle	Nulle
24	Deux-Sèvres	Tillou	Eglise Saint-Sulpice	Inscrit	8,67	Implanté au centre du village de Tillou	Nulle	Nulle
25	Deux-Sèvres	Ensigné	Commanderie (restes de la)	Inscrit	10,52	Implanté en milieu agricole à proximité d'une zone boisée	Nulle	Nulle
26	Deux-Sèvres	Villiers-sur-Chizé	Eglise (ruines de l'ancienne)	Classé	10,63	Implanté au centre du village de Villiers-sur-Chizé	Nulle	Nulle

Tableau 57 : Monuments historiques classés et inscrits situés dans l'aire d'étude rapprochée (Etude Paysagère – Couasnon)